

NOTRE-DAME DE QUÉBEC, LE 31 MAI 1896.

ACTIF.

Effets publics, provinciaux ou municipaux.	\$2,380,611 32
Prêts garantis par des effets publics de la Puissance ou des Provinces comme sûreté collatérale...	82,500 00
Prêts garantis par des actions de Banques comme sûreté collatérale	411,406 37
Prêts garantis par autres actions, obligations ou débentures, autorisées par la loi, comme sûreté collatérale	1,683,203 35
Argent en Caisse ou déposé aux Banques et rem- boursable à demande.....	804,867 20
Placements au compte du fonds spécial des pauvres ou fonds de Charité.....	83,000 00
Placements en actions de Banques faits avant la constitution de la Caisse en corporation.....	42,404 00
Autre actif non compris sous les chefs précédents.	89,708 28
	<hr/>
	\$5,577,700 52
	<hr/> <hr/>

Québec, 31 mai 1896.

E. W. MÉTHOT,

Président.

L. C. MARCOUX,

Sec.-Trés.